

DELIBERATIONS
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne
Séance du 10 juillet 2017

Délibération n° 2017 – 10/07/2017 – 16

*Transfert du Centre des langues et des cultures pour tous
du Pôle international à l'UFR Langues et Communication*

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis du Comité technique rendu en sa séance du 19 juin 2017

Après en avoir délibéré

Approuve avec 27 voix pour (unanimité) :

le transfert du Centre des langues et des cultures pour tous du Pôle international à l'UFR Langues et Communication.

Dijon, le 11 juillet 2017

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Alain BONNIN

*P.J. : Projet de service – Intégration du Centre des Langues et des Cultures pour tous à l'UFR Langues et Communication
Organigramme 2016-2017 – UFR Langues et Communication
Organigramme 2017-2018 – UFR Langues et Communication*

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

PROJET DE SERVICE

Intégration du Centre des Langues et des Cultures pour tous à l'UFR Langues et Communication

LE CENTRE DES LANGUES ET DES CULTURES POUR TOUS : ETAT ACTUEL

Personnels du CLCPT

Actuellement le Centre des Langues et des Cultures pour Tous (CLCPT) fonctionne avec **5 Prags d'anglais** (rattachés administrativement à l'UFR Langues et Communication mais affectés pour les 2/3 de leur enseignement au CLCPT, le 1/3 restant se faisant à l'UFR L&C), une **secrétaire titulaire**, une **secrétaire contractuelle** recrutée sur fonds propres et une **stagiaire** partagée avec le pôle RI (ces personnels BIATSS sont placés sous l'autorité de la Directrice du Pôle RI). Des enseignants de l'UFR Langues ou des vacataires sont également sollicités en fonction des besoins.

Le CLCPT fait partie du Pôle RI ; il est dirigé par la Directrice du Pôle des RI.

Les missions du CLCPT

- Certifications
 - ✓ Préparation au CLES Anglais niveau B2 : 8 groupes , au TOEIC : 2 groupes, préparation au TOEFL : pas de groupe en 2016-2017.
 - ✓ Sessions de certification : en anglais, 3 sessions B2, 1 session B1, 2 sessions TOEIC. En espagnol, 1 session B2.
- Stage d'anglais à destination des BIATSS, 2 groupes.
- Stage d'anglais à destination des chercheurs, pas de données pour l'année 2016-2017 (habituellement 1 ou 2 groupes encadrés par 4 enseignants).
- Traduction, corrections et relectures d'articles scientifiques.
- Cours de langue (en journée) ou cours du soir (langues offertes à différents niveaux : anglais, allemand, espagnol, italien, arabe, japonais, tchèque, polonais, portugais, FLE, Langue des signes...)
- Modules de formation d'anglais pour les Ecoles Doctorales.

Difficultés

Communication avec le public potentiel : trop peu de supports de communication disponibles, difficulté pour toucher le public extérieur.

- Manque de visibilité du CLCPT y compris à l'intérieur du Campus.
- Problème de locaux en partie lié à la mise en place du dispositif d'apprentissage du français pour le public des migrants accueilli au CLCPT.
- Problème de l'absence de techniciens audiovisuels en particulier sur les plages horaires du soir.
- Doublons de formation avec l'UFR Langues et l'UTB qui créent de la confusion.

PROJET D'UN CENTRE DES LANGUES INTEGRE A L'UFR L&C

Le projet du Centre des Langues s'il est intégré à l'UFR Langues et Communication est de poursuivre les missions actuelles du CLCPT en les étendant, en évitant les doublons au niveau de l'Université, en permettant à l'UFR de développer des ressources propres. Des synergies seraient possibles avec la médiathèque de l'UFR L&C. Les personnels enseignants – tout comme les personnels BIATSS s'ils le souhaitent – poursuivraient leurs missions.

Les personnels BIATSS seraient alors placés sous l'autorité de la RA de l'UFR Langues & Communication.

Le travail de secrétariat est multiple : accueil, gestion des services des enseignants, des EDT, des groupes, mise en paiement des heures, encaissement des inscriptions, devis, bons de commandes, relation avec les partenaires, gestion du site internet, des sessions de certification.

Les personnels enseignants dépendraient, comme c'est déjà le cas administrativement, de la Directrice de l'UFR, et travailleraient sous la direction du Directeur du Centre des Langues.

Missions du Centre des Langues intégré à l'UFR

- Certifications
 - ✓ Préparer au CLES Anglais, niveau B1 et B2, au TOEIC, au TOEFL.
 - ✓ Etudier les besoins des autres UFR et les certifications demandées selon l'insertion professionnelle des étudiants afin d'adapter l'offre de formation du Centre aux certifications attendues.
 - ✓ Sessions de certification : CLES (niveau B1 et B2 en anglais, B2 en espagnol, éventuellement allemand) et TOEIC. Selon les besoins des autres composantes, varier les certifications.
 - ✓ Proposer une consultation des autres composantes qui mettent en place leurs propres sessions de certification pour rationaliser l'organisation des sessions.
 - ✓ Proposer une tarification unique des heures de formation et des sessions pour les étudiants de l'uB et une tarification pour le public extérieur.
 - ✓ Proposer une campagne d'information en intervenant directement auprès des étudiants et des responsables de filières afin d'expliquer l'intérêt des certifications et les modalités pratiques mises en place au Centre des Langues.
- Structurer une plateforme visant à coordonner des formations courtes ou des stages intensifs (à destination des professionnels, des personnels de l'uB ou autres universités, et dans le cadre de la mobilité étudiante) en collaboration avec le SEFCA le cas échéant. On y retrouverait les stages à destination des chercheurs par exemple mais aussi à destination des étudiants préparant une mobilité ou à destination de professionnels.
- Mettre en place une plateforme de traduction professionnelle. Elle intégrerait les activités qui existent déjà (traduction, correction et relecture d'articles scientifiques) et proposerait des traductions ou élaboration de supports multilingues (papier, web et/ou audiovisuel), en lien avec le Master T2M (Traduction Multimédia).
- Structurer une offre LANSAD (LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines) en fonction des besoins des autres composantes.
- Organiser des stages d'anglais à destination des BIATSS dans le cadre de la formation continue des personnels.
- Proposer des cours de langue (en journée) ou des cours du soir pour tout type de public avec l'offre la plus variée possible en fonction des moyens.

- Animer des modules de formation d'anglais pour les Ecoles Doctorales.
- Développer l'apprentissage du Français Langue Etrangère (en lien avec les dispositifs existants). Un rapprochement avec le CIEF pourrait être étudié à terme.
- Faire la promotion des langues et des cultures en adossant l'offre à la recherche et au laboratoire TIL (autour du théâtre, cinéma, gastronomie par exemple).
- Développer des dispositifs pour la pratique des langues étrangères en dehors des cours (ateliers de conversation, tandems, ciné-clubs etc.).

Direction et conseil du Centre des Langues

Le Centre des Langues serait dirigé par un **directeur (ou directrice)**, élu.e parmi les enseignants ou enseignants-chercheurs titulaires (E/C, PRAG, PRCE) de l'UFR Langues et Communication, après la diffusion d'un appel à candidature. Le Directeur participerait aux activités du Centre et y ferait une partie de son service. Il bénéficierait d'une décharge horaire. Ses missions seraient consignées dans une lettre de mission.

Le Directeur serait assisté par **un conseil** composé de 6 membres.

Le conseil comprendrait :

- Au moins un Prag du Centre des Langues élu par les PRAGs du Centre des Langues.
- Un représentant des BIATSS du Centre des Langues élu par les BIATSS du Centre des Langues.
- 3 représentants enseignants ou E/C (spécialistes de langues autres que celles du Directeur) élus par les enseignants et E/C de l'UFR, sur proposition du Directeur.
- Le directeur de la composante.
- Le VP RI
- La RA de la composante serait invitée permanente

La durée du mandat du directeur serait de 3 ans (renouvelable 1 fois, ce point est à discuter)

La durée du mandat des membres élus du Conseil serait de 3 ans (renouvelable 1 fois, à discuter également).

Missions du directeur :

- Structurer l'offre en langues.
- Gérer les services des Prags du Centre des Langues et le recrutement des autres enseignants (vacataires ou enseignants titulaires de l'uB).
- Mener une campagne de communication pour capter le public potentiel (à l'uB ou à l'extérieur, étudiants, professionnels, formation continue).
- Dialoguer avec les autres composantes pour identifier les besoins éventuels en termes de formation et/ou certifications et adapter les réponses.
- Organiser les sessions de certifications.
- Superviser les actions visant à la promotion des langues et des cultures pour tous.
- Proposer une grille de tarification à la composante.
- Gérer le budget dédié au Centre des Langues. Le Directeur de la composante en sera l'ordonnateur.

Missions du conseil :

- Assister le Directeur dans ses missions. Certains membres pourraient se voir confier des missions particulières sous réserve qu'elles puissent être reconnues par des équivalences horaires.
- Approuver l'offre de langues élaborée par le directeur du Centre.
- Approuver le projet de budget élaboré par le directeur du Centre en collaboration avec la RA de l'UFR.

Bilan et évaluation annuels

Une évaluation annuelle (ou semestrielle) serait menée via des questionnaires de satisfaction.

Le directeur produirait chaque fin d'année un bilan d'activité élaboré en collaboration avec les enseignants du Centre des Langues, les personnels BIATSS et le Conseil. Ce bilan pourrait être présenté au Conseil d'UFR et à la CFVU.

PROJET

DIRECTRICE DE L'UFR

Catherine ORSINI

direction.langues@u-bourgogne.fr

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

Catherine LHUILLIER

Bureau 144 – Poste 5695

ra.langues@u-bourgogne.fr

SECRETARIAT DE L'UFR

Najia TORKI

Bureau 148 – Poste 5660

secretariat.direction.langues@u-bourgogne.fr

GESTION DES EXAMENS & Gestion des étudiants arrivants ERASMUS

Marie-Alexandrine BARBOSA
Bureau 154 – Poste 5676

CENTRE de ressources pédagogiques

Christelle CHRISTOPHE
Bureau 372 – Poste 5687

Responsable Technique

Pascal DEPARDIEU
Bureau 366 – Poste 5652
centre-ressources@u-bourgogne.fr

**SCOLARITE DU POLE LEA
LICENCE/MASTER PRO**

Responsable du pôle

Valérie CHAPOTOT

Bureau 166 A – Poste 5674

scolarite.lea@u-bourgogne.fr

**Secrétariat Pédagogique
Licence**

Roseline DOS REIS
FERNANDES
Bureau 166 B – Poste 5670
secretariat.lea.licence@u-bourgogne.fr

**Secrétariat Pédagogique
Masters sauf ICM**

Karine DUTHU
Bureau 166 B – Poste 5611
secretariat.lea.master@u-bourgogne.fr

**Gestion administrative des STAGIAIRES
LEA**

Olivier CROCHEMORE DELON
Bureau 164 – Poste 3961
olivier.crochemore-delon@u-bourgogne.fr

**CENTRE DE RECHERCHE
(Laboratoire TIL)**

Myriam SEGURA-PINEIRO
Bureau 163 – Poste 5692
centre.interlangues@u-bourgogne.fr

Gestion des étudiants BOURSIERS

Olivier CROCHEMORE-DELON
Bureau 164 - Poste 3961
bourse.UFR-littéraires@u-bourgogne.fr

**SERVICE COMMUN AUX
UFR LITTÉRAIRES**

BUREAU MAYENCE- CURSUS INTEGRE

Amandine GENTY
Bureau 160 - Poste 5605
amandine.genty@u-bourgogne.fr

**SCOLARITE DU POLE LLCE
LICENCE/MASTER**

Responsable du pôle

Karine DELASSELLE

Bureau 146 – Poste 5608

scolarite.llce@u-bourgogne.fr

**Secrétariat Pédagogique
Anglais Allemand**

Fatiha KAUCH
Bureau 158 – Poste 5650
secretariat.anglais@u-bourgogne.fr
secretariat.allemand@u-bourgogne.fr

**Secrétariat Pédagogique
Espagnol Italien Slave**

Colette SCHERRER
Bureau 156 – Poste 5602
secretariat.espagno@u-bourgogne.fr
secretariat.italien@u-bourgogne.fr

**Scolarité Masters MEEF,
REVI et ICM
Gestion des UE4 – UE 5**

Céline DEFAUT
Bureau 164 – Poste 5615
secretariat.llce.master@u-bourgogne.fr

MEDIATHEQUE

Clara GIL FERNANDEZ
Bureau 370 – Poste 3908
mediatheque.langues@u-bourgogne.fr

